



Vol en entreprise, enlèvement du bulletin numero 2?

Par **CHEETA**, le **30/12/2008** à **16:42**

BONJOUR. MON ANGOISSE EST LA SUIVANTE: j'ai subtilisé de la marchandise à mon travail pour un préjudice de 2000 euros; mon employeur a porté plainte; j'ai été convoqué à l'hôtel de police et je passe devant le délégué du procureur en correctionnelle le 12 JANVIER 2009. J'ai postulé à la mairie pour une place et j'obtiens un entretien pour le 13 JANVIER avec de fortes chances d'avoir le poste; quel fut mon désarroi quand elle me dit qu'ils vérifieraient le b2 de mon casier judiciaire; je n'ai pas commis d'autres actes et je voulais savoir si ce serait inscrit avant de passer en jugement auquel cas j'aurai la chance de travailler dans la fonction publique; puis je demander au délégué la non inscription sur le b2? EST CE QUE CA PREND EFFET AUSSITOT? est-il précisé sur le b2 malgré tout, qu'il y a eu effacement? merci de vos réponses;

Par **citoyenalpha**, le **31/12/2008** à **01:56**

Bonjourrrrêtes-vous convoqué devant le tribunal correctionnel ou devant le délégué du procureur?rrrr* Dans l'attente de vous lire